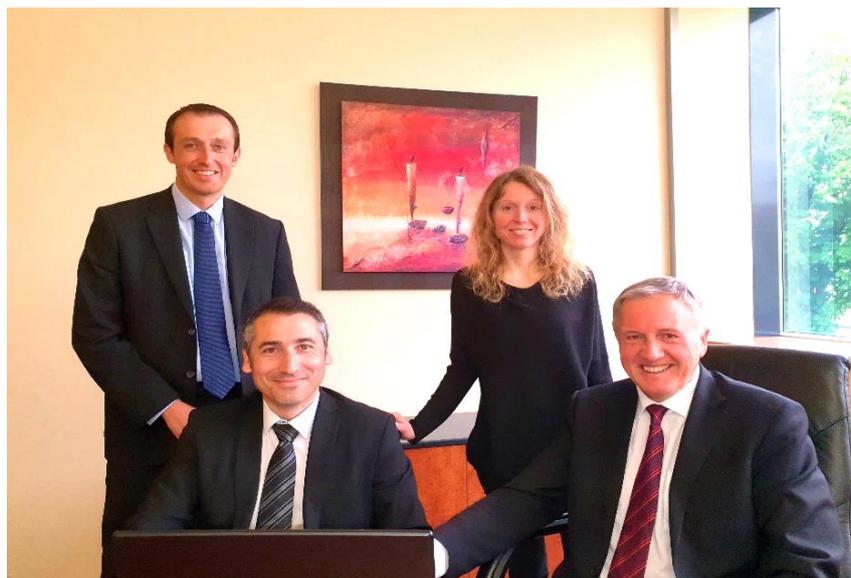


GK FINANCE & PATRIMOINE

Conseil en stratégie financière, placements et investissements



Dans une économie mondialisée en constante mutation, valoriser son épargne ou investir devient de plus en plus complexe. Face à une réglementation fiscale mouvante, un niveau de risques financiers accru, même sur les actifs historiquement présentés comme sûrs, les épargnants ont plus que jamais intérêt à bénéficier des conseils d'un expert en la matière afin d'opter pour une stratégie d'investissement judicieuse et adaptée à leur situation.

Des conseillers indépendants et expérimentés

La société GK Finance & Patrimoine, fondée par Gérard Gless et Philippe Koch en 1997, met son expérience et ses compétences à votre service, que vous soyez un dirigeant d'entreprise ou un professionnel exerçant en libéral et pratique un conseil patrimonial personnalisé et de conviction, en toute indépendance et transparence.

Ainsi, 100% du capital de GK Finance & Patrimoine est détenu par ses fondateurs. La société n'est la filiale d'aucun groupe bancaire, financier ou d'assurance. L'ensemble des conseillers de la société disposent d'une expérience reconnue et/ou d'un diplôme de 3^e cycle universitaire. Son objectif est de tisser avec chaque client une relation de confiance et durable et de vous apporter des conseils pertinents, adaptés à vos objectifs.

Conseils spécialisés pour les professionnels et dirigeants d'entreprise
Spécialiste de la gestion du patrimoine des personnes physiques mais aussi de certaines problématiques d'entreprises, GK Finance & Patrimoine vous apporte son expertise quels que soient vos besoins : placer un capital, optimiser votre épargne, estimer et améliorer votre retraite, protéger votre famille, alléger vos impôts...

Plus spécifiquement, pour les professionnels et les chefs d'entreprise, la société vous accompagne pour optimiser votre rémunération de dirigeant, sélectionner votre régime complémentaire de retraite, mettre en œuvre vos outils d'épargne salariale (PEE, PEI, PERCO) ou encore limiter la fiscalité de votre société. Dans tous les cas et avant toute préconisation, GK Finance & Patrimoine procédera à une analyse complète de votre situation patrimoniale et à la définition claire de vos objectifs.

Membre de la CNCGP, association agréée par l'AMF, GK Finance & Patrimoine s'inscrit dans une démarche qualité au service des intérêts de ses clients, possède à ce titre tous les agréments professionnels nécessaires à l'exercice de son activité, respecte les principes déontologiques de la profession et les réglementations en vigueur.